Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2020)

Heft: 2273

Artikel: Franc fort et taux d'intérêt négatifs : retour sur un anniversaire : il y a 5 ans, la BNS mettait fin à l'ancrage du franc par rapport à l'euro

Autor: Ghelfi, Jean-Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1024047

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Or donc, selon *Republik*, le *Tagi* a publié, dans son édition en ligne copiée le 28 janvier dernier, un encart non signé: *«Vous lisez un article concernant l'initiative Multinationales responsables? Lisez aussi notre vérification des faits sur le sujet. Allez au dossier.»*

Si vous suivez ce lien, vous atteignez effectivement un *Faktencheck* émanant du site guter-punkt.ch. En quelques clics vous finissez par comprendre que ce site est exploité par le plus important office en matière de *Public Affairs* et de relations publiques, dénommé Furrerhugi, qui se présente comme *«un conseiller inspirant, un soutien empathique ou un sparring-partner critique»* . Cette agence a son bureau principal à proximité immédiate du Palais fédéral, mais est également présente à Zurich, Fribourg, Lausanne, Lugano et Bruxelles. Elle fait partie de comfederation, premier groupe de communication suisse, qui rassemble notamment des agences de *lobbying*.

Dans le dossier de l'initiative Multinationales responsables, Furrerhugi agit au nom de succèSuisse. Cette association sans but lucratif veut *«rassembler les forces libérales qui s'opposent aux visions de certains qui souhaitent compromettre notre prospérité et notre sécurité sociale»*. On trouve bien sûr à son comité directeur quelques adversaires notoires de l'initiative: le conseiller aux Etats Ruedi Noser (PRD/ZH), des conseillers nationaux dont Gerhard Pfister (PDC/ ZG) et Beat Walti (PRD/ZH) ainsi que plusieurs cheffes et chefs d'entreprise dont Nicole Loeb, Martin Haefner (Amag) ou Peter Spuhler (Stadler Rail).

Annonce enfin présentée comme telle

L'ancien conseiller aux Etats Dick Marty (PLR/TI), co-président du comité d'initiative, n'a pas manqué de s'indigner des procédés tant de Furrerhugi et consorts que du *Tages-Anzeiger* – d'autant que Tamedia avait soutenu l'agence au moment du lancement de la campagne contre l'initiative, au budget supérieur à 8 millions de francs.

Piqué au vif par la récente dénonciation de *Republik* le *Tagi* a relu le code de conduite et systématiquement inscrit le mot *Anzeige* (Annonce) en tête de chacun des trois encarts qui apparaissent aléatoirement en marge des articles concernant l'initiative parus depuis novembre 2017 et figurant encore sur le site du quotidien. Cette correction (qui reste non signalée comme telle) montre un tardif sursaut de conscience professionnelle de la part du journal.

On notera que, suivant une tendance inquiétante, l'ensemble de ce débat concernant une future votation fédérale se déroule exclusivement en allemand, comme si elle ne concernait nullement la Suisse romande et la Suisse italienne…

Franc fort et taux d'intérêt négatifs: retour sur un anniversaire

Il y a 5 ans, la BNS mettait fin à l'ancrage du franc par rapport à l'euro

Jean-Pierre Ghelfi - 13 février 2020 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/36082

«La Banque nationale suisse (BNS) a perdu sa crédibilité»; *«la croissance de l'économie ralentira, le chômage augmentera, la déflation s'installera»*; *«l'erreur a été de maintenir trop longtemps la politique de stabilisation du franc»*; *«la BNS perd sa capacité à relancer la conjoncture»*; *«sa politique de placements entraînera des milliards de pertes»*; *«les conséquences vont être clairement négatives»…*

Ce sont là quelques-unes des critiques lues dans la presse dans les jours qui ont suivi la décision communiquée le 15 janvier 2015 par notre banque centrale de mettre fin à l'ancrage du franc par rapport à l'euro. Ces commentaires négatifs ont été émis par des personnes présentées comme des spécialistes des questions monétaires, financières ou bancaires.

L'appréciation la plus critique a été formulée par le CEO d'UBS, Sergio Ermotti: *«Toutes les prévisions de croissance sont massivement revues à la baisse. Il faudra encore quelques mois pour que tous en ressentent les conséquence économiques. Mais il est d'ores et déjà évident que l'économie a atterri brutalement sur le sol d'une nouvelle réalité.»*

Ces sombres pronostics ne se sont pas confirmés. La hausse annuelle moyenne du produit national a été de 1,9% entre 2015 et 2018, un *chouia* de plus qu'au cours des quatre années précédentes (1,75%). Le taux de chômage, selon la définition du Bureau international du travail (BIT), s'est élevé à 4,8% entre 2015 et 2018, également un poil de plus qu'entre 2011 et 2014, 4,7% (les chiffres définitifs pour 2019 n'ont pas encore été publiés).

Le fil des événements

Nous ne pouvions pas manquer ce cinquième anniversaire. La BNS, dans le prolongement de la crise financière de 2008, s'est engagée en territoire inconnu. Sa décision a été et demeure un sujet de polémiques. A-t-elle eu raison? Aurait-elle dû agir différemment? Aurait-elle pu faire autrement? La confrontation entre les critiques initiales et la réalité observée montre que la BNS n'a pas eu tout faux.

Il est opportun de reconstituer le fil des événements. Ils montrent assez clairement, nous semble-t-il, que la BNS, en janvier 2015, n'a pas eu le choix. Le mois précédent, en décembre 2014, elle avait introduit un intérêt négatif de 0,25% afin de rendre *«la détention de placements en francs moins attrayante»*, et réaffirmé sa détermination *«à acheter des devises en quantité illimitée»* pour défendre le cours plancher de 1,20 franc pour 1 euro. Cette détermination n'a pas suffi pour réduire l'attrait de notre monnaie.

Le contexte était en effet délétère. Il y avait notamment, mais pas seulement, la crise financière de la Grèce qui pesait sur l'euro, sa valeur et même son existence. Le franc, valeur refuge en période troublée, faisait l'objet d'une demande intense. La BNS devait massivement intervenir quasi quotidiennement pour maintenir le cours fixe qu'elle avait décidé pour l'euro. Son bilan explosait. Bref, elle a dû revenir sur l'engagement pris en septembre 2011: *«La surévaluation actuelle du franc est extrême. Elle constitue une grave menace pour l'économie suisse. […] La Banque nationale vise par conséquent un affaiblissement substantiel et durable du franc. Dès ce jour, elle ne tolérera plus de cours inférieur à 1,20 franc pour 1 euro.»*

Durant presque toute la décennie passée, même si les moyens ont changé, la BNS n'a pas dévié de son objectif, qui était de contrer la *«grave menace»* qui planait sur l'économie suisse. Elle l'a fait initialement en introduisant un taux de change fixe en 2011. Elle l'a poursuivi dès 2015 avec un taux de change flottant, dont elle a pu maintenir les variations de cours dans une fourchette assez étroite.

Que veut-on de plus?

Compte tenu de ces considérations, on peut se demander pourquoi on continue de faire tout un plat de la politique de la BNS. Le cours de change du franc reste en effet relativement stable et l'économie suisse ne se porte pas trop mal dans l'ensemble. Que veut-on de plus?

Tenter de répondre à cette question permet de mettre en évidence deux problématiques bien distinctes.

L'une concerne les milieux financiers et bancaires. Ils sont quasi unanimes à décrier la politique de la banque centrale. Les taux d'intérêt négatifs les contrarient au plus haut point question affaires et rendement des placements. Lorsqu'on prend connaissance des propos des dirigeants d'UBS par exemple, il faut constamment

avoir à l'esprit que cette banque demeure le plus grand gestionnaire de fortunes au monde; leurs propos doivent être jugés à travers ce prisme. En novembre dernier, UBS diffusait le résultat d'une enquête auprès des entreprises de laquelle il ressortait que *«les taux d'intérêt négatifs sont devenus un problème très sérieux pour l'économie suisse»*.

Mais ce mois-ci, le Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ publiait les conclusions d'une enquête analogue. Pour près des deux tiers des entreprises, les taux négatifs ne sont ni bons ni mauvais, et même un sixième les considère comme positifs. S'agissant du taux de change, un peu plus de la moitié des sociétés disent qu'elles peuvent vivre avec un cours de 1,10 franc pour 1 euro, et un gros tiers que le franc reste surévalué.

Les entreprises du secteur secondaire s'accommodent donc de la situation, alors que celles du secteur financier s'insurgent et tentent d'imposer l'idée que la politique monétaire est dommageable et qu'il faut donc en changer. Sans pour autant proposer une alternative qui apporterait un plus à l'ensemble de l'économie. La critique émise apparaît ainsi pour ce qu'elle est: une pure propagande qui ne prend en considération que ses propres intérêts.

Philosophie politique

Les milieux bancaires vont même plus loin. Sergio Ermotti, dans le texte déjà cité, ne s'en prend pas seulement aux décisions de la BNS, il propose tout un programme néolibéral pur sucre qui doit bien évidemment réduire les réglementations, ne pas renforcer la surveillance des banques, *«améliorer»* la compétitivité fiscale des personnes et des sociétés, *«systématiquement veiller à maintenir des coûts à un faible niveau pour les entreprises»*. Et comme il est grand temps que les autorités fédérales *«assument leurs responsabilités»*, elles doivent *«agir sans délai et, s'il le faut, renoncer pour une fois au consensus à tout prix»*. Le propos n'est pas outrancier ou même grossier comme ce peut être le cas outre-Atlantique, il ne laisse pourtant planer aucun doute: le consensus helvétique n'est pas du goût du patron d'UBS.

La deuxième problématique est d'ordre beaucoup plus général, presque philosophique, si tant est qu'un tel substantif puisse s'appliquer à la conduite de la politique d'un pays. Depuis des décennies, la Suisse privilégie une monnaie forte considérée comme la meilleure gardienne de la richesse du pays et de ses habitants — et dont les banques, avec la gestion de fortune, sont les principales bénéficiaires. Cette option a eu pour conséquence que les crises ont été plus profondes et plus durables que dans les autres pays développés, qu'il s'agisse de celle des années 30, de celle des années 70 (surchauffe) ou de celle des années 90 (crise du système monétaire européen). Il n'y a pas de raison que les effets soient différents à la suite de la crise financière de 2008.

Si les conséquences de ce choix déplaisent, ce n'est pas à la banque centrale qu'il faut s'en prendre, mais bien à la philosophie politique du pays. Bon courage!

Densification urbaine: le mauvais exemple genevois

Le refus de deux projets de construction reflète la complexité des sentiments et des enjeux

Jean-Daniel Delley - 16 février 2020 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/36087

Le peuple genevois ne veut décidément rien savoir. En matière de densification urbaine, il a rejeté deux projets de déclassement le 9 février dernier, après avoir fait de